

Les notes obtenues par chaque élève dans ces examens sont affichées au parloir et portées à la connaissance des parents.

L'examen de fin d'année a une importance exceptionnelle. Tout élève qui n'aurait pas obtenu, pour moyenne générale à cet examen, la note 3 devra, à la rentrée de Septembre, subir un nouvel examen plus satisfaisant sur les matières étudiées pendant l'année précédente, avant d'entrer dans une classe supérieure.

Frais et Dépenses :

Pension, enseignement, lit et sa garniture,

blanchissage et abonnement au médecin . . \$12.00 par mois

Ecriture à types (typewriting).....	.75	"	"
Piano (Leçons de).....	2.00	"	"
Dessin.....	.50	"	"
Télégraphie.....	.50	"	"
Sténographie.....	.50	"	"
Bibliothèque.....	1.00	par an.	

L'année scolaire est de dix mois

1o Les frais d'infirmerie, et puis les livres et objets classiques qui sont vendus au collège à prix coûtant, sont à la charge des parents.

2o Les *extras* à table se paient en sus de la pension ordinaire.

3o Tout dommage fait à la maison ou aux meubles est réparé aux frais de celui qui en est l'auteur.

4o Il n'y a point de déduction faite pour le mois de Juin.

5o Les comptes sont payables à partir du mois d'entrée des élèves—tout mois commencé devant être payé en entier.

6o L'enseignement pour les demi-pensionnaires est de vingt piastres par an.